



Probleme achat de vehicule

Par **delta59**, le **28/11/2008** à **19:56**

Bonjour voici mon problème j'ai fait l'achat d'une voiture dans un garage. Ce véhicule coûte 2000 euros, je me suis arrangé avec le garagiste pour lui payer en plusieurs fois. Malheureusement une traite n'a pas pu être honorée. Le garagiste a voulu que je lui redonne les clés et le véhicule, mais j'ai encore en ma possession les papiers, c'est-à-dire la carte grise barrée et le certificat de cession. J'ai acheté le véhicule le 1er novembre, je lui est déjà donné 1200 euros. A l'heure actuelle je dois reprendre le travail et je dois lui verser 400 euros!!! Pour récupérer mon bien. Question a-t-il le droit de me reprendre le véhicule? j'en ai besoin pour reprendre le travail. Sans travail pas d'argent et donc pas de possibilité de le payer. Merci

Par **jeetendra**, le **28/11/2008** à **21:06**

bonsoir, c'est un achat à crédit tant que le règlement complet n'a pas été effectué, juridiquement vous n'êtes pas encore le propriétaire, je ne comprends pas pourquoi vous devez bien le savoir avant d'acheter ce bien, cordialement

Par **delta59**, le **28/11/2008** à **21:22**

C'est peut-être un crédit à l'amiable sans maison de crédit. J'ai la carte grise et le certificat de cession. Il n'y a pas de contrat de crédit.... Alors